

CNRATSS
Collectif National
des Réseaux et des Acteurs
Territoriaux
du Sport-Santé

**Communiqué de
presse
Strasbourg 3^o assises
Sport sur
ordonnance**

Le 14 octobre 2019

Pour la première fois, les réseaux Sport-Santé s'unissent pour créer une force commune en faveur de la prescription d'activités physiques à des fins de santé.

*L'intérêt de la pratique l'activité physique et /ou un sport dans un objectif de santé n'est plus à prouver. Jusqu'à présent, les opérateurs organisant cette prise en charge étaient dispersés sur le territoire français, et avaient peu d'interactions entre eux. C'est pourquoi ils ont décidé de s'unir avec la création du **Collectif National des Réseaux et des Acteurs Territoriaux du Sport-Santé**.*

Une démarche globale de la promotion du Sport-Santé

Une réflexion globale sur le développement du Sport-Santé est nécessaire, et celle-ci passe par l'investissement et la mobilisation des acteurs et opérateurs du Sport-Santé. Cette démarche globale doit être présente à tous les niveaux de décision, depuis le créneau Sport-Santé jusqu'au plus haut niveau de décision national.

L'intérêt du collectif

Le collectif a comme premier intérêt d'avoir une action de bienveillance les uns envers les autres tout en respectant les particularités historiques et territoriales de chacun. La mise en avant de toutes les initiatives territoriales est une priorité.

Les objectifs principaux du collectif

- 1- Devenir une structure de référence et ainsi être le porte-parole des réseaux et des acteurs territoriaux du Sport-Santé afin de légitimer l'action de chacun d'entre eux ;
- 2- Créer une entraide (partage d'expériences, circulation d'informations et d'outils) ;
- 3- Faciliter les échanges entre les opérateurs du Sport-Santé et les sociétés savantes œuvrant dans le champ du Sport-Santé.

La signature de la charte fondatrice

C'est à Strasbourg, le 14 octobre 2019 à l'occasion des 3^{ème} assises du Sport sur Ordonnance que les réseaux Sport-Santé venus de tout l'hexagone ont décidé d'officialiser la création du Collectif par la signature d'une charte commune scellant leur volonté d'unir leurs efforts afin de développer le Sport-Santé en France.

Un courrier sera envoyé au Président de la République, au Premier Ministre et aux Ministères de la santé et de la cohésion sociale, des sports et des autres Ministères concernés

Afin de faire connaître leur démarche, les réseaux ont envoyé un courrier aux membres du gouvernement concernés par la thématique du Sport-Santé afin de solliciter une rencontre.

Les membres du groupe rédactionnel de la charte :

Docteur Patrick Bacquaert IRBMS Hauts de France
Monsieur Gilles Bouilhaguet côte Basque
Docteur Brice Canot Reims
Madame Marie Liesse Dovergne EFORMip

Contact

Docteur Brice Canot
Canot.rssbe@gmail.com
06 17 28 08 05

Docteur Jean Luc Grillon Bourgogne- Franche- Comté
Docteur Alain Fuch côte d'Azur